

Le Conseil Municipal de VILLEMOIRIEU, se réunira en séance ordinaire, le :

MARDI 12 MAI 2026 A 19H30

– Salle du Conseil et des Mariages –

ORDRE DU JOUR :

1. Emplois d'été – Saison estivale 2026
2. Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal (article L.2122-23 du CGCT) ;
3. Budget communal 2026 – Décision modificative n°1 ;
4. Budget communal 2026 – Autorisation de fongibilité des crédits budgétaires (référentiel M57) ;
5. Exercice du droit à la formation des membres du conseil municipal – Détermination des orientations et ouverture des crédits ;
6. Fixation du nombre de représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) ;
7. Élection des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) ;
8. Élection des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO) ;
9. Désignation d'un représentant de la commune à la Commission locale d'information (CLI) ;
10. Commission communale des impôts directs (CCID) – Établissement de la liste de contribuables proposée au directeur départemental des finances publiques ;
11. Annulation de la délibération n°2026-19 du 27 mars 2026 relative à la désignation des délégués au Syndicat intercommunal du lycée La Pléiade, la représentation étant prise en compte par la CCBD ;
12. Annulation de la délibération n°2025-33 du 27 octobre 2025 et nouvelle garantie d'emprunt à la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH) – Programme « Le Jardin des Templiers » ;
13. Questions diverses ;

Fait à Villemoirieu, le 04/05/2026

Le Maire

Jacques BRACCO

